Circulaire n° 5435 du 07/10/2015

Projet Passeport TIC pour les élèves de l'enseignement fondamental et secondaire, ordinaire et spécialisé. Appel à projet pour l'année scolaire 2015-2016.

Réseaux et niveaux concernés

☒ Fédération Wallonie- Bruxelles

☒ Libre subventionné
- ☒ libre confessionnel
- ☒ libre non confessionnel

☒ Officiel subventionné

☒ Niveaux :
- Enseignement fondamental ordinaire et spécialisé
- Enseignement secondaire ordinaire et spécialisé

Type de circulaire

☐ Circulaire administrative

☒ Circulaire informative

Période de validité

☐ A partir du

☒ Du 01/10/2015 au 30/06/2016

Documents à renvoyer

☒ Oui

☐ Date limite :

☒ Voir dates figurant dans la circulaire

Mot-clé :

Passeport TIC, technologies, éducation aux médias, informatique, TICE.

Destinataires de la circulaire

- À Madame la Ministre chargée de l'enseignement obligatoire ;
- À Madame la Ministre-Présidente du Collège de la Commission communautaire française chargée de l'enseignement ;
- À Madame et Messieurs les Gouverneurs de Province ;
- À Mesdames et Messieurs les Bourgmestres et Échevins de l'Instruction publique ;
- Aux membres des Services d'Inspection de l'enseignement fondamental et secondaire, ordinaire et spécialisé ;
- Aux Pouvoirs organisateurs des établissements d'enseignement fondamental et secondaire, ordinaire et spécialisé, subventionnés par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Aux Chefs des établissements d'enseignement fondamental et secondaire, ordinaire et spécialisé, organisés ou subventionnés par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Aux Directeurs(trices)-Président(e)s des Hautes Écoles organisées ou subventionnés par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Pour information :

- Aux Organisations syndicales ;
- Aux associations de parents.

Signataire

Administration : Administration générale de l'Enseignement
M. Jean-Pierre HUBIN, Administrateur général

Personnes de contact

Service : Administration générale de l'Enseignement - Service général du Pilotage du Système éducatif - Direction Enseignement.be

Nom et prénom	Téléphone	Email
DE MAGGIO Luana	02/690 82 25	luana.demaggio@cfwb.be
LUCAS Dominique	02/690.82.27	dominique.lucas@cfwb.be

La « Fédération Wallonie-Bruxelles » est l'appellation désignant usuellement la « Communauté française » visée à l'article 2 de la Constitution ».

Madame, Monsieur,

C'est avec plaisir que je vous annonce la nouvelle édition du projet Passeport TIC.

Les technologies de l'information et de la communication (TIC) s'immiscent dans tous les aspects de la vie quotidienne, professionnelle et académique. Dispenser une éducation de base est donc indispensable afin de permettre aux apprenants d'acquérir des compétences dans le domaine des TIC. Par ailleurs, l'intégration de ces technologies permet aux équipes éducatives de renouveler leur approche pédagogique et de créer une synergie au sein de leurs classes.

À cette fin, la Cellule Projets TICE met le Passeport TIC à disposition des enseignants de l'enseignement obligatoire. Il s'agit d'un référentiel de compétences, articulé en trois niveaux :

- Niveau 1 : Découverte et expérimentation
- Niveau 2 : Appropriation et structuration
- Niveau 3 : Maitrise et exploitation

Concrètement, l'enseignant accompagne ses élèves dans l'acquisition de compétences TIC tout au long de l'année scolaire. Idéalement, cet accompagnement ne se fait pas à travers un cours d'informatique spécifique, mais au travers de toutes les disciplines. L'élève reçoit un livret de compétences propre à son niveau et le complète au fur et à mesure de sa progression. Il est évalué lorsque l'enseignant estime qu'il a acquis les aptitudes nécessaires pour passer au niveau supérieur via une épreuve externe. L'élève progresse ainsi à son rythme et peut étaler ses acquis sur plusieurs années scolaires avant d'être évalué.

Je voudrais vous rappeler que le Passeport TIC est désormais délivré à tous les élèves de l'enseignement obligatoire (ordinaire et spécialisé) à condition qu'ils participent au projet avec leur classe et qu'ils réussissent l'évaluation externe proposée.

Pour l'année scolaire 2015-2016, la procédure d'inscription se fera **en ligne**, sur le site http://www.enseignement.be/passeporttic **du 1er au 30 novembre 2015. Attention, au-delà de cette date aucune inscription ne pourra être prise en considération.** De la sorte, les livrets d'accompagnement pour vos élèves pourront vous être adressés dans les meilleurs délais.

Les enseignants participant avec leur classe seront soutenus dans leur tâche grâce à :

- des ressources en ligne, en particulier des outils d'accompagnement tels que les Dossiers TICE construits par la Cellule Projets TICE ;
- une conférence organisée dans le cadre du Salon de l'Éducation à Charleroi le 16 octobre 2015 : « À la conquête des réseaux sociaux : identité numérique, Twictée, curation de contenu » (www.enseignement.be/index.php?page=25703&ne_id=2483) ;
- cinq matinées d'information qui auront lieu dans les différentes provinces, en octobre 2015 et au cours desquelles les enseignants pourront poser toutes les questions utiles. Ces séances d'information se dérouleront de 9h30 (accueil dès 9h00) à 12h30.

Vous trouverez toutes les informations complémentaires, ainsi que des documents à télécharger et le calendrier du projet sur le site http://www.enseignement.be/passeporttic.

Je vous invite à communiquer ces informations aux membres de votre équipe éducative et à renvoyer le document d'inscription aux séances d'information annexé pour le 18 octobre 2015 au plus tard.

Me réjouissant de vous voir toujours nombreux autour de ce projet, je tiens à vous remercier pour votre collaboration et vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

L'Administrateur général,

Jean-Pierre Hubin